



CENTRE DE DÉTENTION DE - CHÂTEAUDUN



**UN SYNDICAT
INDÉPENDANT**



**À VOS
CÔTÉS**



**POUR VOUS
DÉFENDRE**

ENCORE UNE AGRESSION DE TROP !



Le 8 juin, deux de nos collègues ont été victimes d'une agression.



Alors qu'ils effectuaient un mouvement douche, un détenu refusait de réintégrer et exigeait de voir un chef.



Malgré plusieurs explications données avec calme et professionnalisme, ainsi que de nombreuses tentatives de dialogue afin d'éviter toute tension, l'intéressé a persisté dans son refus d'obtempérer.



Au cours de l'intervention, le détenu a proféré des menaces à l'encontre des agents avant de passer à l'acte en saisissant l'un d'eux et en se montrant particulièrement agressif.



Les personnels ont alors dû procéder à sa maîtrise afin de mettre un terme à son comportement violent et garantir la sécurité de tous.



Nous tenons à saluer le professionnalisme, le sang-froid et l'engagement de nos collègues, qui ont agi avec maîtrise et dans le respect des procédures malgré les provocations, les menaces et les violences subies.



BILAN :

**3 JOURS
D'ITT**

**POUR CHACUN DES
DEUX AGENTS
AGRESSÉS**

LE SPS-CEA EXIGE :



Une sanction disciplinaire exemplaire à l'encontre de l'agresseur ;



Son transfert immédiat à la suite de sa sanction disciplinaire ;



Une réponse ferme de l'administration afin de garantir la sécurité des personnels.



**LES AGRESSIONS ENVERS LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES
NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE BANALISÉES.**

**CHAQUE ATTAQUE CONTRE UN AGENT EST UNE ATTAQUE
CONTRE L'ENSEMBLE DE NOTRE PROFESSION.**

**SOUTIEN TOTAL À NOS COLLÈGUES AGRESSÉS
LA VIOLENCE DOIT ÊTRE SANCTIONNÉE**

